

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1913-1914)
Heft: 4

Artikel: Convocation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-243312>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Fehr, M. Hochstaetter demande que l'on charge une commission d'étudier plus spécialement la question de l'*enseignement mathématique à l'école primaire*, en Suisse et à l'étranger, en utilisant : a) le rapport de M. Stöcklin (dont les conclusions ont été résumées dans une brochure spéciale); b) les rapports concernant les pays voisins.

Cette proposition est acceptée. M. Hochstaetter est chargé de diriger les travaux de la future commission.

L'Education civique.

M. Nally donne lecture du rapport dont il avait été chargé. Ce travail donne lieu à une très intéressante discussion à la suite de laquelle l'assemblée adopte les conclusions du rapporteur.

Séance levée à 6 heures.

Le Secrétaire.

CONVOCATION

La Société pédagogique genevoise est convoquée en assemblée générale ordinaire pour le *jeudi 5 mars 1914*, à 2 heures précises en son local

Salle de la Taconnerie, 5, au 1^{er}.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o Communications du Comité.
- 2^o *Mlle Giroud* : Le laboratoire-école de Paris.
- 3^o *M. Dr Ed. Claparède* : L'utilité pédagogique d'un laboratoire de psychologie scolaire.
- 4^o Propositions individuelles.

N. B. — La bibliothèque sera ouverte dès 1 h. $\frac{1}{2}$, salle du rez-de-chaussée.

On est prié de venir à l'heure exacte.